

Avenue du Cénacle - projet de réaménagement

Activité de participation publique

Atelier participatif

Date et heure

Le lundi, 19 juin 2023, à 19 h

Lieu

Rencontre par visioconférence (Zoom)

Déroulement de la rencontre

1. Mot de bienvenue de M. Pierre-Lachance, conseiller en planification du transport, planification de l'aménagement et de l'environnement.
2. Mise en contexte et présentation du projet par M. Pascal Laliberté, conseiller en planification du transport au service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et M. Dave Côté, conseiller en planification du transport au service du transport et mobilité intelligente
3. Atelier d'échanges animé par Mme Camille Esther Garon et Cristina Bucica, conseillères en consultations publiques du service de l'interaction citoyenne.
4. Plénière
5. Mot de la fin de Mme Isabelle Roy, conseillère municipale du district de Robert-Giffard

Mise en contexte

La Ville de Québec souhaite réaménager l'avenue du Cénacle (entre la rue Seigneuriale et la rue Labelle) afin de favoriser la convivialité de la rue et d'assurer un meilleur confort et un sentiment de sécurité accru pour les différents types d'utilisateurs, entre autres pour se rendre à l'école.

Deux scénarios d'aménagement ont été présentés en tenant compte des besoins et des commentaires exprimés par les citoyens dans le questionnaire de novembre 2022. Lors de l'atelier, les citoyens ont eu l'occasion d'échanger avec d'autres participants et de partager leurs idées et leurs préoccupations.

Documentation disponible sur la plateforme de participation publique :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=454>

Participation

Conseillers municipaux

- M. Pierre-Luc Lachance, vice-président du comité exécutif responsable des Transports, mobilité et circulation
- M^{me} Isabelle Roy, conseillère municipale, district Robert-Giffard
- M. Stevens Mélançon, conseiller municipal, district Chutes-Montmorency-Seigneurial, président de l'Arrondissement de Beauport

Personne-ressource

- M. Pascal Laliberté, conseiller en planification du transport, planification de l'aménagement et de l'environnement.
- M. Dave Côté, conseiller en planification du transport, transport et mobilité intelligente
- M. Marc-Antoine Métivier, technicien à la circulation et au transport, transport et mobilité intelligente
- M. Frédérick Rivard-Dubuc, technicien en génie civil
- M^{me} Héloïse Neveu, architecte, paysagiste
- M. Mathieu Olivier, ingénieur, ingénierie

Animation de la rencontre

- Mme Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques
- Mme Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques

Nombre de participants

- 33 participants
- Invitation aux citoyens de l'Arrondissement de Beauport
- 2 sous-groupes animés par l'équipe du Service de l'interaction citoyenne

Synthèse des échanges :

Parmi les échanges, les participants ont montré leur satisfaction au projet. La plupart d'entre eux proviennent de la rue concernée et des alentours. De plus, ils nomment que la **deuxième option** est celle qui répond le mieux au besoin des citoyens du quartier. Ils expriment, toutefois, trois principales préoccupations : la vitesse, le stationnement et la signalisation.

La vitesse :

- Les vitesses pratiquées sur l'avenue du Cénacle, précisément entre la rue Prévost et la rue Labelle, inquiètent les résidants ;
- La rue de Deauville est très achalandée et les citoyens souhaitent mettre plus de sécurité routière et une diminution de la vitesse;
- La sécurité de déplacement pour les piétons est préoccupante;
- La possibilité de voir l'aménagement des intersections surélevées sur l'avenue du Cénacle.

Le stationnement :

- Un des enjeux porte sur le stationnement sur l'avenue du Cénacle qui serait disponible seulement du côté opposé au parc Mgr-Robert, impliquant que les jeunes doivent traverser la rue et ce qui représente un enjeu de sécurité;
- Quelques personnes considèrent qu'il est préférable d'enlever le stationnement du côté nord, surtout en face du parc Monseigneur-Robert, afin de sécuriser les déplacements des piétons.
- Il est préférable d'interdire le stationnement en face du parc et d'inciter les gens qui viennent en voiture d'utiliser plutôt le stationnement du centre de loisirs ou de l'église, accessible par la rue de l'Éducation. Si le stationnement est maintenu, cela peut inciter les jeunes à traverser directement en face du parc, ce qui n'est pas sécuritaire (une demande a déjà été faite à la Ville pour interdire le stationnement sur ce tronçon).
- Il faut s'assurer de ne pas augmenter l'occupation du stationnement sur les rues perpendiculaires, près de l'école secondaire.

Les aménagements géométriques :

- Plusieurs personnes félicitent la Ville de vouloir aménager un trottoir du côté nord, entre la rue Yves-Prévost et la rue Labelle. Les déplacements seront ainsi plus sécuritaires pour les écoliers/piétons et les automobilistes seront incités à ralentir.
- Les intervenants apprécient l'intersection surélevée prévue à la rue des Dominicaines et la présence d'un brigadier scolaire. Il y a une volonté d'en avoir plus d'une sur la rue (ex. : à l'intersection avec la rue de Deauville).
- Préoccupation pour les personnes à mobilité réduite quant à la pente trop forte des abaissés de trottoir.

La signalisation :

- Proposition d'ajouter des arrêts obligatoires aux intersections achalandées de la rue de Deauville.

Les éléments le plus appréciés :

- Le projet visant à sécuriser les déplacements piétons et cyclistes surtout à proximité de l'école est généralement très bien reçu par les participants.
- Une personne considère que les résultats du questionnaire en ligne montrent clairement le souhait des résidants du secteur d'améliorer les déplacements des piétons et cyclistes. Une autre personne mentionne que ce secteur a été longtemps négligé côté transport actif et qu'il était temps de proposer de meilleurs aménagements pour favoriser le transport actif.
- Un citoyen est satisfait du projet puisqu'il minimise les impacts de la circulation.
- Préférence pour le scénario 2 considéré plus sécuritaire, le stationnement sur rue semble peu utilisé. Les gens pourront se stationner sur les rues perpendiculaires au besoin.

Les éléments qui pourraient être à bonifier :

- La descente des trottoirs
- La limitation des effets de montagnes russes sur les trottoirs et les pistes cyclables.

Les prochaines étapes

- Séance d'information et d'échanges : Automne 2023
- Mise en œuvre du projet : Printemps 2024

Réalisation du rapport

Date

Lundi 3 juillet 2023

Réalisé par

Mme Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne